

18 septembre 2019

IBEN nr. 11-2019

ING Belgium Economic Newsletter

Les Belges indifférents face aux cryptomonnaies

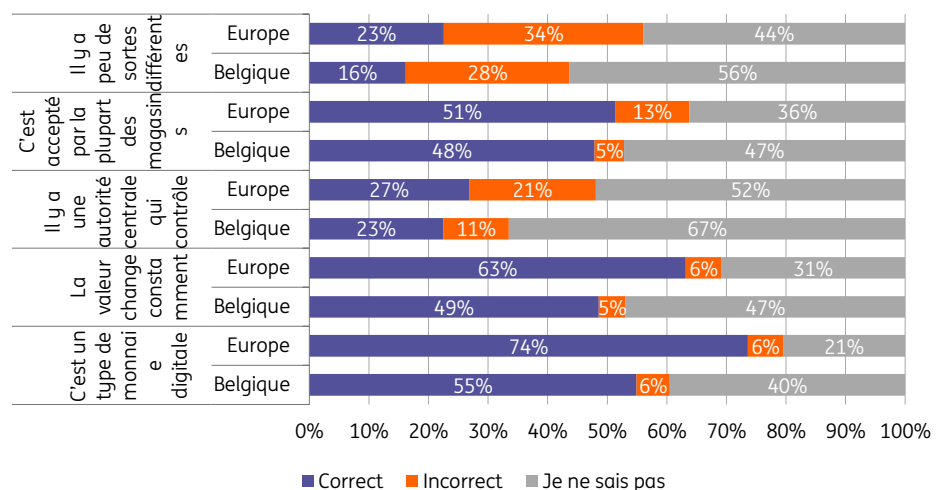
En 2019, les cryptomonnaies et autres monnaies digitales ont continué à faire l'actualité. Entre perte de valeur du Bitcoin en début d'année, annonce du lancement de Libra et débat autour des caractéristiques d'une valeur refuge, les questions liées à ce type d'actifs ont régulièrement été à la une de la presse et des débats. Pourtant, les Belges restent très éloignés de ces préoccupations et semblent s'intéresser peu aux monnaies digitales. Peu d'entre eux comprennent réellement ce qu'est une cryptomonnaie et encore moins nombreux sont ceux qui seraient prêt à l'adopter pour les transactions au jour le jour. C'est ce qui ressort de la grande enquête internationale d'ING, l'ING International Survey (IIS)¹.

La connaissance des cryptomonnaies restent vague chez les Belges

51% des Belges ne savent pas répondre à des questions de connaissance sur les cryptomonnaies.

Afin de tester la connaissance des Belges sur les cryptomonnaies, l'enquête présentait cinq déclarations qui devaient être indiquées comme correctes ou incorrectes par les répondants. Il en ressort qu'une majorité des Belges répondent « je ne sais pas » à des questions telles que « est-ce un type de monnaie digitale ? », « Y-a-t-il une autorité centrale qui contrôle les cryptomonnaies ? ». En moyenne, 51% des Belges ne sont indécis face aux questions, soit beaucoup plus que les Européens dans leur ensemble (37%). Les Belges semblent particulièrement perplexes quant à savoir si une autorité centrale contrôle les cryptomonnaies (67% répondent qu'ils ne savent pas) et sont 28% à penser à tort qu'il y a peu de sortes de cryptomonnaies existantes. En outre, moins de la moitié des répondants belges (49%) sont conscients des fluctuations possibles de la valeur des cryptomonnaies.

Gr. 1 La plupart des Belges ont une connaissance très faible des cryptomonnaies



Est-ce une caractéristique des cryptomonnaies ?

Source : IIS ING

Charlotte de Montpellier
Economist
Brussels +32 2 547 33 86
Charlotte.de.montpellier@ing.com

¹ L'ING International Survey est une enquête internationale commanditée par ING sur le comportement des consommateurs dans 13 pays d'Europe, les Etats-Unis et l'Australie. L'enquête a été réalisée entre le 30 janvier et le 11 février 2019 par l'institut de sondages Ipsos auprès de 1000 adultes en Belgique interrogés par internet.

43% des Belges ont acquis leurs connaissances des cryptomonnaies via la presse

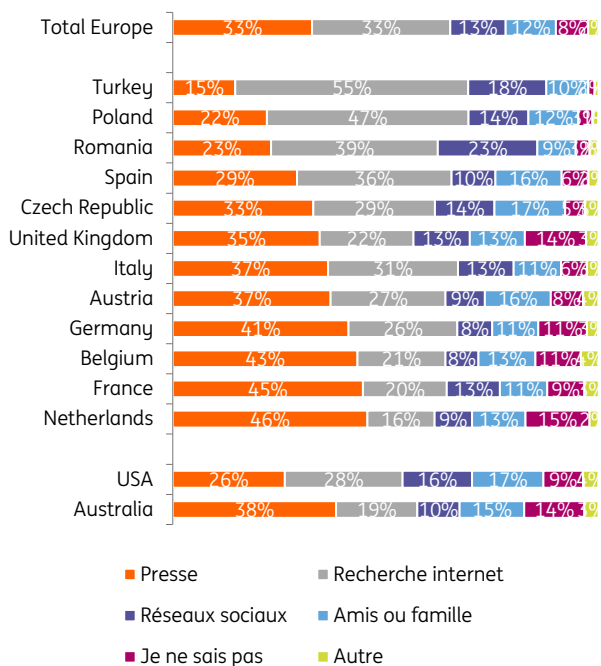
16% des répondants à l'enquête déclarent que les cryptomonnaies représentent l'avenir des dépenses en ligne.

Pour acquérir des connaissances dans le domaine des cryptomonnaies, les Belges ont plutôt tendance à opter pour des sources traditionnelles d'information, de façon relativement passive. Ainsi, 43% des Belges indiquent qu'ils ont acquis leurs connaissances via la presse et 7% via les réseaux sociaux. Seulement 13% des Belges déclarent avoir appris ce qu'ils savaient des cryptomonnaies auprès de leur entourage. L'intérêt des Belges pour comprendre les cryptomonnaies de façon active semble relativement faible, en tout cas quand on compare à la moyenne européenne. 21% des Belges déclarent se renseigner activement en ligne pour connaître les cryptomonnaies, contre 33% des Européens.

Les Belges ne sont pas optimistes concernant l'avenir des cryptomonnaies

Les Belges, comme les Européens, sont indécis sur l'avenir des cryptomonnaies. Par exemple, seuls 16% des répondants à l'enquête déclarent que les cryptomonnaies représentent l'avenir des dépenses en ligne. Encore moins de personnes (15%) considèrent ces monnaies digitales comme un moyen d'investir en vue de conserver de la valeur pour le futur. Il semble qu'une partie de ces réponses est due à la **méconnaissance**. En effet, pour toutes les questions concernant l'avenir des cryptomonnaies, les personnes répondant «ni en accord ni en désaccord» constituent un groupe important. A côté de la méconnaissance, **le caractère volatil** de la valeur des cryptomonnaies joue probablement également un rôle dans la perception des Belges. En effet, les fluctuations de valeur des cryptomonnaies décentralisées telles que Bitcoin ne sont guère propices à une prévision aisée (ou à un investissement prudent). Par exemple, le coût d'un bitcoin est passé d'environ 900 dollars au début de 2017 à plus de 19 000 dollars à la fin de l'année 2018, avant de «s'effondrer» à environ 3 000 dollars. Au moment de la rédaction de cette étude, il avait été ramené à environ 10 000 dollars.

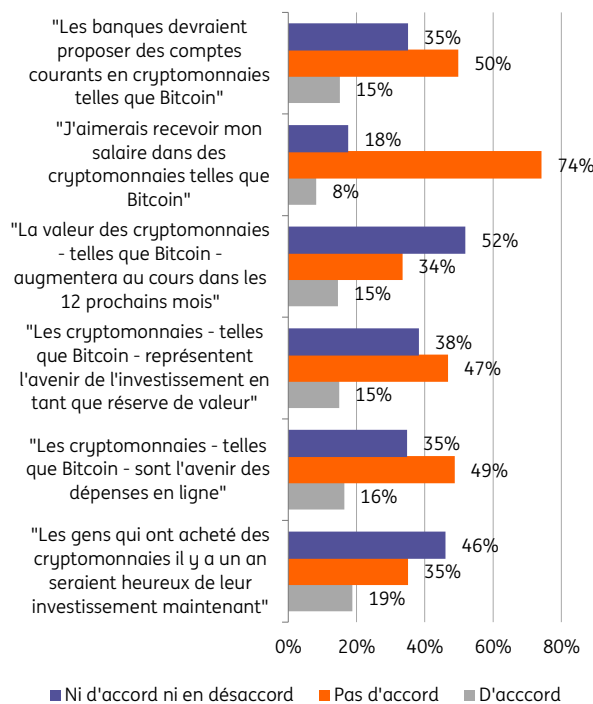
Gr. 2 Les connaissances des Belges sur les cryptomonnaies viennent d'abord de la presse.



Par quel moyen avez-vous acquis vos connaissances sur les cryptomonnaies ?

Source: IIS

Gr. 3 Les Belges n'ont pas envie d'utiliser les cryptomonnaies et ne croient pas en leur avenir.



Source: IIS

Les Belges n'ont simplement pas envie d'utiliser les cryptomonnaies au quotidien. 74% s'opposent à l'idée de recevoir leur salaire en cryptomonnaie et 50% des Belges sont opposés à des comptes en banque en cryptomonnaie.

Les répondants qui en savent le plus sur les cryptomonnaies sont les plus négatifs concernant l'usage et le futur de celles-ci.

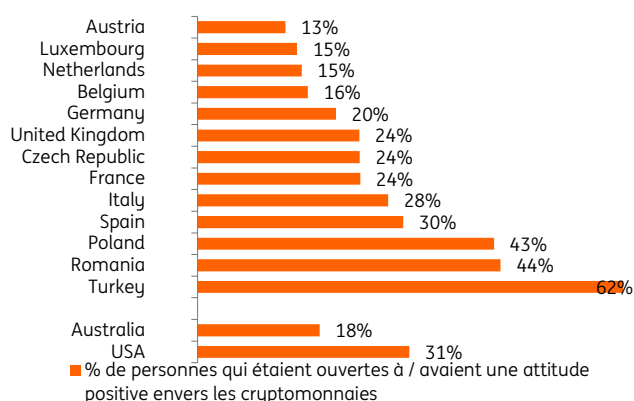
Les Belges n'ont pas envie d'utiliser les cryptomonnaies

De l'enquête, il ressort que les Belges n'ont simplement pas envie d'utiliser les cryptomonnaies au quotidien. Seulement 8% des Belges souhaiteraient recevoir leur salaire en cryptomonnaie, contre 74% qui s'y opposent. A la question de savoir si les banques devraient offrir des comptes en cryptomonnaies, 15% des Belges sont en faveur contre 50% qui s'y opposent. Il semble donc que la combinaison de services bancaires classiques et cryptos n'est pas une solution envisageable pour le moment en Belgique. Ceci étant, il y a également 35% des Belges qui répondent « je ne sais pas » à la question. Ces indécis pourraient probablement être convaincus de l'intérêt d'un compte en banque en cryptomonnaies si les crypto-monnaies évoluaient et étaient davantage considérées comme utiles, adaptées aux besoins financiers des consommateurs et dignes de confiance. Sans cela, la combinaison de services bancaires classiques et cryptos risque de rester compliquée.

Les plus optimistes sont ceux qui en connaissent le moins

Par ailleurs, il apparaît que les répondants qui en savent le plus sur les cryptomonnaies sont les plus négatifs concernant l'usage et le futur de celles-ci. Parmi les personnes qui sont capables de répondre à au moins 4 des 5 questions de connaissance sur les cryptomonnaies, 42% ont une vision relativement négative de l'utilisation future attendue et de la pertinence des cryptomonnaies. Au sein de ce même groupe de « connaisseurs », seuls 20% des Belges sont optimistes, indiquant que les plus curieux sur le sujet ne sont pas spécialement les plus convaincus. Par contre, parmi les personnes qui ont moins de connaissance sur le sujet, plus de 35% sont optimistes. Le fait que des plus grandes connaissances impliquent moins d'optimisme sur l'usage et le futur de ces actifs peut être mis en relation avec le résultat de recherches récentes². Celles-ci indiquent que les personnes les plus instruites sur le plan financier sont les mieux placées pour évaluer le profil de risque/rendement offert par les crypto-monnaies volatiles et sont 82% moins susceptibles de les posséder.

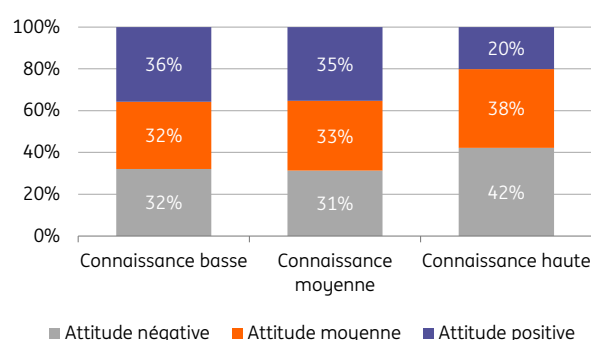
Gr. 4 Les Belges n'ont pas une attitude positive face aux cryptomonnaies....



Source: IIS

Les monnaies digitales ont probablement plus d'avenir que les cryptomonnaies.

Gr. 5 ... et c'est principalement ceux qui en savent le plus sont les plus pessimistes



L'attitude est définie comme un index d'attitude envers les cryptomonnaies en prenant les réponses aux 5 questions du graphique 3.

Source: IIS

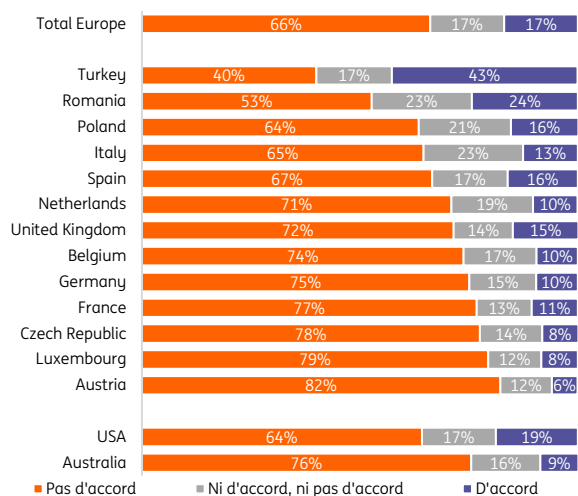
Les monnaies digitales comme alternatives ?

En observant l'optimisme modéré et la faible connaissance des Belges concernant les cryptomonnaies, il semble que celles-ci n'ont pas beaucoup d'avenir. Les cryptomonnaies restent en effet des actifs volatiles et spéculatifs, utilisés et appréciés seulement par un

² <https://www.thinkforwardinitiative.com/stories/how-financial-literacy-affects-the-crypto-market>

petit groupe de curieux³. Ceci étant, un autre type de monnaie pourrait émerger dans le futur et être plus facilement adopté. Il s'agit des monnaies digitales. Celles-ci sont dématérialisées (pas de pièce ou de billet), mais dirigées par une autorité centrale, comme par exemple une banque centrale.

Gr. 6 Mixer paiements et réseaux sociaux reste un challenge.



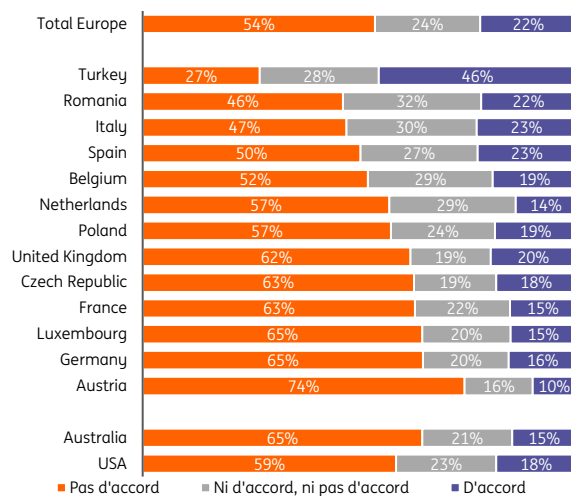
Etes-vous prêt à utiliser les réseaux sociaux pour transférer de l'argent ?

Source: IIS

52% des Belges sont opposés à la suppression du cash...

... mais cela pourrait évoluer avec le développement des monnaies digitales.

Gr. 7 Le cash reste roi.



Etes-vous d'accord avec cette proposition : « Je préférerais que le cash n'existe plus. »

Source: IIS

Ce type de monnaie digitale pourrait se généraliser beaucoup plus rapidement que les cryptomonnaies. En effet, elles peuvent se reposer sur des marques existantes bien connues, au sein du cadre financier existant plutôt qu'à l'extérieur. Néanmoins, même si une adoption accrue des monnaies digitales peut être envisagée, il est peu probable que ce soit en remplacement du cash. De l'étude, il ressort en effet que seul 19% des Belges seraient d'accord que le cash n'existe plus, contre 52% qui s'y opposent fermement.

Ceci étant, nos enquêtes dans le passé ont toujours montré que les utilisateurs sont souvent relativement pessimistes concernant les nouvelles technologies dans la finance, jusqu'à ce que celles-ci se répandent grâce à leur utilité perçue et la confiance qui leur est accordée. Les attitudes peuvent donc changer rapidement et une fois que les nouvelles technologies se répandent, les utilisateurs sont généralement plus disposés à les utiliser. On ne peut donc pas conclure des résultats de l'analyse une tendance pour l'avenir. A ce sujet, il sera intéressant d'analyser le développement et l'acceptation de la nouvelle monnaie virtuelle annoncée par Facebook, le Libra⁴. Lorsque nous avons questionné les Belges, avant l'annonce du lancement de Libra, pour savoir s'ils étaient prêts à effectuer leurs transferts d'argent via les réseaux sociaux, 74% ont répondu qu'ils n'étaient pas prêts. Pourtant, il y a fort à parier que le Libra et son portefeuille électronique Calibra seront très facilement adoptés par les utilisateurs des réseaux sociaux. Il suffit de regarder la situation en Chine, où 200 millions d'utilisateurs par jour utilisent le réseau social WeChat pour effectuer leurs transactions, pour comprendre que le potentiel est énorme⁵.

³ Pour en savoir plus sur les cryptomonnaies, voir ici :

- <https://www.ing.be/fr/retail/my-news/economy/cryptocurrency-definition>
- <https://www.ing.be/fr/retail/my-news/economy/bitcoin-currency>
- <https://www.ing.be/fr/retail/my-news/economy/futur-cryptocurrency>

⁴ Pour plus d'information sur le Libra : <https://www.ing.be/fr/retail/my-news/economy/cryptocurrency-libra>

⁵ Notons néanmoins que le Libra est une nouvelle monnaie digitale, indexée sur un panier de devise. WeChat utilise un système un peu différent : les paiements se font en renminbi, directement sur le réseau social.

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.